

Des jeunes s'engagent pour le Nord !

Dans le sillage du conseil départemental du Nord, dont les conseillers sont élus par les habitants du Nord pour six ans, le Conseil départemental des jeunes du Nord permet à des adolescents de s'engager pour trois ans à partir de la 5ème.

Nous avons interviewé Diogo Coelho, élève en 4G et Nina Copp, élève en 4D qui siègent actuellement dans cette institution.

Quelles sont les fonctions des conseillers ?

Créé en 1989, le conseil départemental des jeunes du Nord développe plusieurs thématiques. Par exemple l'archéologie, l'alimentation ou l'égalité entre les hommes/femmes. Chaque conseiller doit accomplir un projet avant la fin de son mandat. Ce projet consiste à être un outil que l'on pourra exploiter dans le futur.

À quelle fréquence ont lieu les réunions ?

Il y a une réunion tous les deux mois environ. Les conseillers départementaux des jeunes du Nord ont la chance de siéger dans l'hémicycle de Lille de temps en temps qui se trouve en face du musée des Beaux-Arts dans le bâtiment de la Préfecture, avec tous les autres conseillers départementaux des jeunes du Nord.

« Grâce à ce mandat nous pouvons développer nos capacités à parler devant un public et nous avons même pu rencontrer le président du Nord. » a déclaré **Diogo Coelho**.

« Ce mandat n'est pas seulement fait pour aider les jeunes, il est aussi utile pour notre vie de tous les jours. Nous avons pu découvrir de nouvelles personnes, étendre nos horizons et même nous faire une opinion sur des sujets variés » a ajouté **Nina Copp**.



Diogo et Nina prenant une photo visant à briser des stéréotypes

Depuis quand sont-ils conseillers ?

Combien de temps dure leur mandat ?

Diogo et Nina ont eu la proposition de Monsieur Jur, le lendemain où ils ont été élus délégués de leurs classes respectives, c'est-à-dire en fin d'année 2021.

Le mandat dure deux ans, il se finira donc en fin de quatrième.

Quels sont les projets ?

Diogo et Nina luttent contre les stéréotypes. Pour y parvenir, ils prennent des photos visant à les dénoncer.

Merci à Nina et Diogo d'avoir pris le temps de répondre à nos questions